

Présidence de M. Valéry Beaud, président

Membres absents excusés : M. Pierre Conscience ; M. Johann Dupuis ; M. Dominique Gigon ; M. Ngoc Huy Ho ; M. Alain Hubler ; M. Sébastien Kessler ; M. Henri Klunge ; Mme Astrid Lavanderos ; Mme Françoise Longchamp ; M. André Mach ; M. Pedro Martin ; M. Fabrice Moscheni ; M. Pierre Oberson ; M. Johan Pain ; Mme Esperanza Pascuas Zabala ; M. David Raedler ; Mme Thanh-My Tran-Nhu

Membres absents non excusés : M. Xavier de Haller ; Mme Céline Misiego ; Mme Sandra Pernet ; Mme Antonela Vonlanthen ; Mme Marlène Voutat.

Membres présents	76
Membres absents excusés	18
Membres absents non excusés	5
Membre démissionnaire	1
Effectif actuel	99

Ouverture

La séance est ouverte à 20h35 en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

R52-EJQ
Rapport sur
postulat

de Mme Eliane Aubert (PLR) et consorts :

« *Animation socioculturelle lausannoise :*

Faut-il municipaliser la FASL –

Définir une véritable politique publique avec des outils de pilotage »

Rapporteur : M. Vincent Brayer (Soc.)

Discussion

Le président ; Mme Eliane Aubert (PLR) ; Mme Muriel Chenaux Mesnier (soc.) ; Mme Anita Messere (UDC) ; M. Daniel Dubas (Les Verts) ; M. Claude Calame (EàG) ; M. Axel Marion (CPV) ; M. Georges-André Clerc (PLC) ; M. Philippe Miauton (PLR) ; M. David Payot, directeur d'Enfance, Jeunesse et Quartiers (EJQ).

Vote s/postulat

Le Conseil, à l'unanimité, **décide** :

de prendre ce postulat en considération et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.

R70-SE
Rapport sur
pétition

de M. Vivien Galland et consorts (6990 sign.) :

« *Soutien à la Police de Lausanne dans sa lutte contre le deal de rue* »

Rapporteuse : Mme Sandra Pernet (CPV)

[remplacée à la tribune par : Mme Anita Messere (UDC)]

[pour la commission des pétitions]

Discussion

Mme Anne Berguerand (Les Verts) ; M. Quentin Beausire (soc.) ; M. Nicola Di Giulio (PLC) ; Mme Anita Messere (UDC) ; M. Matthieu Carrel (PLR).

Vote s/pétition

Le Conseil, par une majorité de oui, 1 non et 3 abstentions, **approuve** la conclusion de la commission, soit **décide** :

de renvoyer cette pétition à la Municipalité pour étude et communication, en vertu de l'article 73 *litt. b*) du Règlement du Conseil communal.

R73-FIM
Rapport sur
pétition

de M. Denis Bochatay et consorts (200 sign.) :
« Pour une rue Couchirard conviviale »

Rapportrice : Mme Paola Richard-De Paolis (Soc.)
[pour la commission des pétitions]

Discussion

M. Robert Joosten (soc.) ; Mme Anne Berguerand (Les Verts) ; M. Vincent Rossi (Les Verts).

Vote s/pétition

Le Conseil, par 52 oui, 12 non et 4 abstentions, **approuve** la conclusion de la commission, soit **décide** :

de renvoyer cette pétition à la Municipalité pour étude et rapport, en vertu de l'article 73 *litt. a*) du Règlement du Conseil communal.

R74-FIM
Rapport sur 6
pétitions

- de M. Louis Dana et consorts (520 sign.) :**
« Pour une limitation de la vitesse à 30 km/h sur les rues du Valentin, de la Pontaise et sur l'avenue Druey entre 22h00 et 06h00. »
- de M. Louis Dana et consorts (197 sign.) :**
« Pour une limitation de la vitesse à 30 km/h sur la rue Centrale, rue Saint-Martin et rue César-Roux entre 22h00 et 06h00. »
- de M. Louis Dana et consorts (190 sign.) :**
« Pour une limitation de la vitesse à 30 km/h sur l'avenue de Béthusy, av. Victor-Ruffy et av. de Chailly entre 22h00 et 06h00. »
- de M. Louis Dana et consorts (182 sign.) :**
« Pour une limitation de la vitesse à 30 km/h sur l'avenue de Morges, av. d'Echallens et av. Recordon entre 22h00 et 06h00. »
- de M. Louis Dana et consorts (167 sign.) :**
« Pour une limitation de la vitesse à 30 km/h sur l'avenue du Léman et l'avenue de Rumine entre 22h00 et 06h00. »
- de M. Louis Dana et consorts (270 sign.) :**
« Pour une limitation de la vitesse à 30 km/h sur l'avenue Fantaisie, av. de Montchoisi et av. de Jurigoz entre 22h00 et 06h00. »

Rapportrice : Mme Anne Berguerand (Les Verts)
[pour la commission des pétitions]

<i>Discussion</i>	M. Robert Joosten (soc.) ; Mme Sara Soto (Les Verts) ; M. Mathieu Maillard (PLR) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; M. Claude Calame (EàG) ; M. Louis Dana (soc.) ; M. Jacques Pernet (PLR) ; Mme Anita Messere (UDC) ; M. Claude Calame (EàG) ; M. Mathieu Maillard (PLR) ; M. Vincent Brayer (soc.) ; Mme Anne-Françoise Decollogny (soc.).
<i>Vote s/pétition</i> « <i>rue Valentin</i> »	Le Conseil, par une majorité de oui, 8 non et 0 abstention, approuve la conclusion de la commission, soit <u>décide</u> : de renvoyer cette pétition à la Municipalité pour étude et rapport, en vertu de l'article 73 <i>litt. a</i>) du Règlement du Conseil communal.
<i>Vote s/pétition</i> « <i>rue Centrale</i> »	Le Conseil, par une majorité de oui, 8 non et 0 abstention, approuve la conclusion de la commission, soit <u>décide</u> : de renvoyer cette pétition à la Municipalité pour étude et rapport, en vertu de l'article 73 <i>litt. a</i>) du Règlement du Conseil communal.
<i>Vote s/pétition</i> « <i>Av. Béthusy</i> »	Le Conseil, par une majorité de oui, 8 non et 0 abstention, approuve la conclusion de la commission, soit <u>décide</u> : de renvoyer cette pétition à la Municipalité pour étude et rapport, en vertu de l'article 73 <i>litt. a</i>) du Règlement du Conseil communal.
<i>Vote s/pétition</i> « <i>Av. Morges</i> »	Le Conseil, par une majorité de oui, 8 non et 0 abstention, approuve la conclusion de la commission, soit <u>décide</u> : de renvoyer cette pétition à la Municipalité pour étude et rapport, en vertu de l'article 73 <i>litt. a</i>) du Règlement du Conseil communal.
<i>Vote s/pétition</i> « <i>Av. du Léman</i> »	Le Conseil, par une majorité de oui, 8 non et 0 abstention, approuve la conclusion de la commission, soit <u>décide</u> : de renvoyer cette pétition à la Municipalité pour étude et rapport, en vertu de l'article 73 <i>litt. a</i>) du Règlement du Conseil communal.
<i>Vote s/pétition</i> « <i>Av. Fantaisie</i> »	Le Conseil, par une majorité de oui, 8 non et 0 abstention, approuve la conclusion de la commission, soit <u>décide</u> : de renvoyer cette pétition à la Municipalité pour étude et rapport, en vertu de l'article 73 <i>litt. a</i>) du Règlement du Conseil communal.

R79-CD
Rapport sur
pétition

[du Comité de soutien du Milan \(M^{me} Corbaz et crts\)](#) (17'537 sign.) :
« Sauvons le restaurant Le Milan »

Rapporteur : [M. Robert Joosten](#) (Soc.)

[pour la commission des pétitions]

Discussion

Mme Paola Richard De Paolis (soc.) ; Mme Sara Soto (Les Verts) ; M. Vincent Brayer (soc.) ; M. Benjamin Rudaz (Les Verts) ; M. Valentin Christe (PLC) ; Mme Graziella Schaller (CPV) ; Mme Laura Manzoni (EàG) ; Mme Anita Messere (UDC) ; M. Grégoire Junod, syndic.

Vote s/pétition

Le Conseil, par une majorité de oui, 1 non et 0 abstention, **approuve** la conclusion de la commission, soit **décide** :

de renvoyer cette pétition à la Municipalité pour étude et communication, en vertu de l'article 73 *litt. b)* du Règlement du Conseil communal.

Le Président

Fait son discours de fin d'année présidentielle

Clôture

La séance est levée à 22 h 35.

Le président :

Le secrétaire :

.....

.....